

Nombre de Conseillers

En exercice : 27

Présents : 27

Votants : 27

L'an deux mille vingt, le 11 juin, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de CEYRESTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle Polyvalente, sous la présidence de Monsieur Patrick GHIGONETTO, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 4 juin 2020

Présents : MM. GHIGONETTO, RENAULT, BURCHERI, ORTIZ, SCOZZARO, GALLERAND, AZALBERT, PORTALES, MOMBELLI, LACOMBLEZ, PASTOR, RICO, VIVIANI, FARRIS, OHANIAN, KABAKIAN, BLAIN, GALLI, CRUCIANI, CARIGNANO JAILLON, DELERNIAS, CORDOU, MOSCHETTI, DELOGU, BIGORNE, GUIEU, LAMY

Absents, excusés représentés : //

Absents, non représentés : //

Secrétaire : Anne MOSCHETTI

Objet : 2020.14 – Débat d'Orientations Budgétaires

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2312-1,

VU l'article 107 de la Loi n° 2015-991 du 7 août 2015, portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite Loi NOTRe,

VU la Loi de Programmation des Finances Publiques (LPFP) du 22 janvier 2018

VU l'Ordonnance n° 2020-330 du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des Collectivités Territoriales et des établissements publics locaux, afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de Covid-19, et notamment le point VIII de l'article 4, qui permet la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires au cours de la même séance que celle d'adoption du Budget Primitif 2020,

VU le rapport du Débat d'Orientations Budgétaires 2020 ci-annexé,

CONSIDERANT la nécessité d'organiser un débat sur les orientations générales du budget 2020, ainsi que sur les investissements pluriannuels envisagés et sur l'évolution et les caractéristiques de l'endettement de la Commune,

Monsieur Jean Paul GALLERAND, Adjoint au Maire délégué aux Finances, préalablement à l'élaboration et à la présentation du Budget Primitif 2020, présente le rapport portant sur les orientations budgétaires de la Commune, avant qu'un débat ne s'engage au sein de l'Assemblée.

Il est proposé à l'Assemblée de procéder au vote pour acter la tenue de ce débat.

REU
LE
15.06.20
PPF.13

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir délibéré,
A l'unanimité,

PREND ACTE de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires, préalable à la présentation du Budget Primitif 2020,

Ceyreste, le 12 juin 2020



Le Maire, Patrick GHIGONETTO